

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, vendredi 16 avril 2021

DOSSIER DE PRESSE

UN BUDGET À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Le budget 2021 est sans doute l'un des plus singuliers que la collectivité départementale aura connu, après un an d'une crise sanitaire qui s'éternise et à la veille d'un rendez-vous démocratique annonçant un nouveau mandat de six ans. Pour surmonter les effets de la crise et préparer l'avenir du Lot-et-Garonne, ce budget se veut volontariste, ambitieux et pragmatique.

Ce budget 2021 est la traduction chiffrée des 5 grands axes définis à l'occasion du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 26 février dernier :

- **Accélérer les transitions écologiques et énergétiques**
- **Continuer d'aménager et de développer les territoires**
- **Garantir la cohésion sociale et protéger les Lot-et-Garonnais**
- **Maintenir des services publics de qualité et de proximité**
- **Favoriser une ruralité vivante et moderne**

Avec un budget total équilibré à hauteur de **444,2 millions d'euros** (353,6 M€ en fonctionnement et 90,6 M€ en investissement), le Conseil départemental se donne les moyens de ses ambitions. Malgré la fin de son autonomie fiscale en raison du remplacement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (62 % des recettes fonctionnement désormais exposées à la conjoncture économique) et les importantes conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire (coût « net » de la crise de 6,7 M€ pour la seule année 2020), la collectivité affiche de bons indicateurs, résultats d'une stratégie financière engagée ces dernières années et qui lui permettent d'envisager l'avenir sereinement, avec :

- ✓ **Une capacité de désendettement** passée sous la barre des 5 ans en 2020 et qui restera loin du seuil d'alerte en 2021 (prévisionnel 2021 à 7,4 ans) ;
- ✓ **Une épargne brute prévisionnelle** à un niveau quasi-équivalent à celui du BP 2020, à 32,5 M€ ;
- ✓ **Un investissement** à son plus haut niveau historique, soit 76 M€, confortant la place de la collectivité en tant que 1^{er} investisseur public du département.

I. Accélérer les transitions écologiques et énergétiques

⇒ **Lancement d'un schéma départemental des espaces remarquables de biodiversité**

⇒ **Renforcement du soutien à l'agriculture**

- Maintien de l'effort pour le soutien à l'installation (+ 35 % en 2020 et 2021)
- Soutien à l'installation en agro-écologie
- Révision du règlement en faveur de la plantation des haies (Objectif planter 14,5 km/an)
- Création d'un appel à manifestation de la recherche innovante dans la lutte contre le frelon asiatique
- Poursuite de la politique de soutien au stockage de l'eau
- Soutien renforcé dans la lutte sanitaire pour les élevages menacés
- Renforcement des accompagnements en faveur des exploitants dont les difficultés ont été exacerbées par les épisodes climatiques de l'hiver et du printemps 2021

⇒ **Encouragement de la production de logements à prix abordables et exemplaires sur le plan énergétique**

- 1 million d'euros en 2021 pour accompagner la production de logements sociaux
- 100 000 euros pour lutter contre la précarité énergétique
- Intervention en faveur des plateformes de rénovation énergétiques

⇒ **Poursuite du développement du réseau de voies vertes**

- 700 000 euros programmés
- En 2021, sont prévus l'aménagement en site propre de la voie verte de la Vallée du Lot entre Le Temple-sur-Lot et Castelmoron-sur-Lot, la sécurisation du franchissement du pont sur la Garonne à Saint-Léger, les études d'amélioration de la section Mézin-Sos, les études et acquisitions pour l'accès au futur Center Parcs.

⇒ **Travail sur la mobilité durable et solidaire**

- Le Département participera à la définition et à la réalisation d'une étude sur la mobilité durable et solidaire, en apportant son expertise et un cofinancement à hauteur de 10 000 €. L'étude se concentrera sur les besoins des usagers et en particulier les publics fragiles que sont les personnes en insertion professionnelle, les seniors ou encore les jeunes.

II. Continuer d'aménager et de développer les territoires

⇒ **Un budget routes de 30 millions d'euros, soit 10 millions d'euros de plus qu'au BP 2020**

- Lancement dès l'été des réparations des routes endommagées par l'épisode de crues du début d'année : 29 routes départementales à traiter
- 8,2 millions d'euros consacrés au plan de modernisation, notamment pour la rocade est de Marmande, le pont du Mas d'Agenais, les infrastructures de l'Ouest Agenais, deux giratoires à Monflanquin, achèvement de l'aménagement de RD143...

⇒ **Accélération du déploiement du Très Haut Débit**

- 244 communes du département font aujourd'hui l'objet d'un déploiement de la fibre optique sur leur territoire
- 53,6 % des foyers lot-et-garonnais seront déjà éligibles au très haut débit d'ici fin 2021 et 77,5 % à fin 2022
- Les déploiements du réseau d'initiative publique sont menés sous maîtrise d'ouvrage de *Lot-et-Garonne numérique* et financés sur fonds publics à hauteur de 80 M€

⇒ **Nouvelle impulsion pour le tourisme lot-et-garonnais**

- Un plan de soutien de 500 000 euros pour aider encore cette saison les acteurs du tourisme à surmonter la crise
- Des mesures spécifiques en direction des restaurateurs et des hôteliers

⇒ **Une ouverture du Center Parcs confirmée en 2022**

- 300 emplois nécessaires localement pour l'exploitation du site
- 2500 nuitées supplémentaires générées

⇒ **Vers 120 km de navigation continue sur le Lot**

- Avec l'écluse de Saint-Vite désormais en fonction
- Et avec le passage du barrage de Fumel dont les études sont engagées autour de l'idée d'un « transbordeur »

III. Garantir la cohésion sociale et protéger les Lot-et-Garonnais

⇒ **Un budget de 256 millions d'euros, soit 2/3 du budget de fonctionnement**

⇒ **1 M€ supplémentaire pour les Etablissements pour personnes âgées**

- Afin de pouvoir aider les EHPAD qui se trouveraient en situation financière difficile, le Département prévoit 1 million d'euros supplémentaires, dont une enveloppe de 588 000 € qui pourront être attribués au titre de la dotation APA en établissement pour les EHPAD en difficulté.

⇒ **Accompagnement des Services d'aide à domicile (SAAD)**

- La mobilisation de 750 000 euros sur le budget départemental permettant, si l'Etat confirme son financement à même hauteur, de porter l'enveloppe à 1,5 M€ supplémentaires. Si la participation CNSA est reconduite, il sera alors proposé de porter le tarif horaire d'intervention à 22€/heure pour les SAAD en CPOM.

⇒ **Un appel à projet pour développer l'habitat partagé**

- Suite à un diagnostic partagé et concerté de l'existant, élaboration d'un appel à projet visant à favoriser l'émergence de nouveau mode d'hébergement innovant et solidaire.

⇒ **Nouveau régime d'aide à l'investissement pour les associations du secteur social, notamment en direction des associations d'aide alimentaire**

- 50 000 euros pour soutenir les projets répondant aux critères suivants :
 - Acquisition foncière
 - Aide à la conception architecturale
 - Investissement immobilier (réhabilitation ou construction)
 - Investissement contribuant à des pratiques coopératives
 - Aménagement de locaux collectifs
 - Achat de matériel

⇒ **Une feuille de route pour l'Economie Sociale et Solidaire**

- 447 000 euros inscrits en 2021 pour sa mise en œuvre
- Création de 4 régimes d'aides pour :
 - Soutenir la création d'espaces d'intermédiation et d'innovation territoriale
 - Accompagner l'émergence de nouvelles entreprises solidaires
 - Soutenir la création de SCOP/SCIC par l'emploi solidaire
 - Développer le tourisme durable et social.
- Planification de 17 actions à réaliser sur six ans

IV. Maintenir des services publics de qualité et de proximité

⇒ **Sécurité**

- Poursuite du programme de rénovation des Centres d'Incendie et de Secours
- Construction des nouvelles gendarmeries de Laplume, Tonneins et Fumel

⇒ **Démographie médicale**

- Un million d'euros supplémentaire pour favoriser l'installation de nouveaux médecins
- Achèvement de la couverture des aires de santé avec la construction des 3 dernières maisons de santé pluri-professionnelles, pour atteindre un total de 27 MSP implantées

⇒ **Inclusion numérique (DéClic47)**

- Ouverture de la prescription des Pass numériques à des structures autres que les services sociaux du Département, de la CAF et de la MSA :
 - Services orienteurs du RSA (CCAS, associations spécialisées, structures d'insertion...)
 - Associations ou services médico-sociaux accueillant des publics en difficulté ou des séniors
 - Etablissements scolaires pour proposer un accompagnement aux familles qui rencontrent des difficultés dans le suivi de la scolarité de leurs enfants
 - Toute structure participant à des missions de service public en relation avec des usagers en situation de précarité sociale et numérique et non financées par le Pass numérique pour dispenser des formations.
- Contribution à la mise en place d'un projet de reconditionnement de matériel informatique, avec l'association Tr@nsnuméric

⇒ **Education**

- 20 M€ consacrés en 2021 aux politiques éducatives du Département, dont :
 - 7,8 M€ pour financer le fonctionnement des collèges, des établissements d'enseignement supérieur et les actions éducatives
 - 11,5 M€ pour les travaux au titre du Plan collèges 2020-2025, doté de 77 M€ au total
 - 780 000 euros pour participer au financement de l'enseignement professionnel (MFR, CFA...)
- 740 000 euros pour l'enseignement supérieur / aide au fonctionnement des antennes universitaires (Campus Michel Serres et Campus du Pin)

V. Favoriser une ruralité vivante et moderne

⇒ **Soutien aux associations**

- Maintien des modalités du fonds d'aide exceptionnel pour aider les associations à surmonter la crise sanitaire
- Renforcement et structuration de l'assistance technique aux associations

⇒ **Action durable en faveur du sport**

- Développement des sports et loisirs de nature, via la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires de randonnées : 10 sites labellisés fin 2021
- Engagement d'une politique « sport-santé » et « sport bien-être »
- Soutien à la dynamique « Terre de jeux 2024 », en lien avec les associations impliquées et les structures labellisées « centres de préparation »

⇒ **Accompagnement des acteurs culturels**

- Expérimentation de nouveaux dispositifs pour aider le secteur culturel à surmonter la crise et à se relancer après la crise :
 - Plateforme numérique « au cœur du livre » pour encourager la fréquentation des lieux culturels
 - Métacinéma (une expérience de tournage à mi-chemin entre le cinéma et le théâtre)
 - Appel à projet « itinérance culturelle »
 - Captations vidéo pour promouvoir les compagnies lot-et-garonnaises
 - Adhésion au GIP « cafés cultures » pour aider les cafés, bars, restaurants à rémunérer des artistes
 - Création d'une émission radio « bouillon de culture 4.7 »
 - Rentrée commune des écoles de musique et de danse

⇒ **Promotion de l'engagement bénévole et la participation citoyenne**

- 2^{ème} édition du Budget participatif citoyen doté d'un million d'euros
- Renouvellement du Conseil consultatif citoyen : objectif d'installation du conseil renouvelé au mois de septembre 2021
- Renforcement de l'éducation à la citoyenneté

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication

Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr